



Scott, le 4 juillet 2022

Contrat de Rivière Semois-Chiers Asbl
Rue Camille Joset, 1
6730 Rossignol
Belgique

**Objet : Lettre d'intention de collaboration, échange Québec-Wallonie-
Bruxelles**

Madame,
Monsieur,

Le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) collabore depuis 2019 avec le Contrat de Rivière Semois-Chiers. Cet échange Québec-Wallonie est possible grâce au financement du ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec. Le projet « Échanges techniques intercontinentaux sur la gestion intégrée de l'eau par bassin versant dans un contexte de changements climatiques » a permis de rejoindre des centaines de professionnels du Québec et de la Belgique afin de partager sur les enjeux en gestion intégrée de l'eau par bassin versant.

Afin d'approfondir ces échanges, nous serons accueillis par votre organisation en août 2022, et cela nous fera plaisir de vous rendre la pareille du 26 septembre au 2 octobre 2022.

Rappelons que le COBARIC a comme mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il agit auprès des usagers de l'eau afin de favoriser la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation de ces usagers.

Veillez accepter, Madame, Monsieur, mes plus cordiales salutations.

Véronique Brochu, directrice générale
Comité de bassin de la rivière Chaudière